

ALLOCUTION de la Séance solennelle : ‘one health, une santé.’

L’humanité a souvent rêvé d’atteindre un état de sagesse intellectuelle et matérielle qui lui permette de réaliser la plénitude de leur individualité propre. Cet idéal a partiellement été réalisé. Accepté mondialement, les Nations Unies (avec l’OMS, la FAO, l’UNICEF...), la Croix rouge, la Cours Pénale internationale (CPI), les multiples O.N.G. qui rayonnent sur les continents, etc. sont autant de parties d’un ensemble qui a été créé au fil de ces dernières années... mais il reste encore beaucoup à effectuer pour toucher au but ! Les conflits actuels larvés et surtout armés et surarmés le prouvent.

Dans le cadre de la médecine, l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l’Organisation Mondiale de la Santé animale (OIE) ont lancé, ces dernières années, le concept de “One Health – une seule santé” qui a été répercuté en de nombreux lieux et places. Dans cet amphithéâtre, il m’a paru important d’aborder la mise en place de ce concept.

D’abord, la signification des mots, pour bien se comprendre. Qu’apprend-t-on des dictionnaires ?

D’un dictionnaire réputé de la langue anglaise:

Health, “ *A state of optimal physical, mental, and social well-being, and not merely the absence of disease and infirmity.*” (DORLAND’s Illustrated Medical Dictionary, 2000, page 789)

Et ‘Santé’ dans le dictionnaire Robert de la langue française, on trouve:

Santé. : « *Bon état physiologique d’un être vivant, et notamment d’un être humain ; fonctionnement régulier et harmonieux de l’organisme pendant une période appréciable, indépendamment des anomalies ou des traumatismes qui n’affectent pas les fonctions vitales.* » (REY, 2001, tome VI, page 173.)

‘One Health, une seule santé’, c’est tendre vers un monde meilleur où tout les organismes vivants atteindraient leur épanouissement, chacun dans ses conditions optimales.

Consultant Internet, j’ai trouvé une définition provenant d’une ‘Consultation interministérielle pilotée par le Ministère des affaires étrangères et européennes’ français, en 2011 :

'Une seule santé' : « *Bien public mondial, la sécurité sanitaire doit être appréhendée à l'échelle de la planète et dans une perspective globale et transversale, intégrant santé humaine, santé animale, santé végétale et santé des écosystèmes et de la biodiversité.* » La définition est large et englobe beaucoup... même le monde végétal, l'environnement et la biodiversité...

En conséquence, de nombreuses disciplines doivent être appliquées pour mettre en œuvre ce concept : nutrition, hygiène, éducation, médecine, et d'autres... En ce lieu, l'amphithéâtre de l'Académie Nationale de Médecine et dans ce contexte, la séance solennelle de l'Académie vétérinaire de France, il est difficile de ne pas se limiter à la médecine, c'est-à-dire la « *Science qui a pour objet la conservation de la santé et la guérison des maladies.* » (NYSTEN, 1839, page 605). Mais y-a-t-il une ou plusieurs médecines?

Les plus anciennes traces de médecine qui nous sont parvenues sont originaire de Mésopotamie, XVIII siècle av J.-C. (des écritures sur des tablettes d'argile) et d'Egypte, 2000 ans av J.-C., (des papyrus de gynécologie et de médecine vétérinaire).

La médecine, l'humaine et l'animal sont nées ensemble, des besoins qu'elles devaient combler. Il y a tout lieu de penser que les premières personnes à prendre soin des animaux ont été des médecins, dont les connaissances médicales se mélangeaient à la magie et au religieux. La médecine vétérinaire s'intéressait essentiellement au cheval. C'était l'animal par excellence dont on prenait grand soin.

L'enseignement de la médecine vétérinaire a commencé à Lyon, en 1761 puis à Maisons Alfort, en 1766. Son fondateur, Claude Bourgelat, Ecuyer du Roy, fut grandement aidé par Bertin, contrôleur général des finances. Ses deux précurseurs ont œuvré de concert pour l'espèce cheval mais aussi pour juguler les épizooties qui ravageaient les élevages d'animaux de rente.

La médecine vétérinaire a beaucoup emprunté à celle de l'homme qui a toujours été clairement en avance sur elle. En revanche, la médecine vétérinaire a fourni des modèles animaux à la médecine humaine. Le développement des vaccins pastoriens doit beaucoup à la médecine vétérinaire, en particulier à Nocard et à Toussaint. La rage et son traitement préventif (appelé plus ou moins son vaccin) de Louis Pasteur en est un exemple patent.

Et le futur me direz-vous ? Il est difficile à prévoir. Il y a de nombreuses options :

Au niveau des académies des Sciences, de Technologie, de Médecine vétérinaire, de chirurgie, de pharmacie, de chirurgie dentaire, d'agriculture, etc, l'addition des compétences de ces

compagnies pourraient réfléchir en commun sur les réalisations à envisager... et les proposer à nos édiles...

Bibliographie.

DORLAND's ILLUSTRATED MEDICAL DICTIONARY, 29^e edition, W.B. Saunders Company, Philadelphia, 2000(1900), 2088 pages.

NYSTEN P.H., Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire, J.S. Chalde, Paris, 7^e édition, 1839, 989 pages.

REY Alain, Le grand Robert de la langue française, 2^e édition, 2001, Dictionnaires Le Robert, Paris, 6 tomes .

Séance solennelle de l'Académie vétérinaire de France.

Paris, le 1^{er} décembre 2016

Allocution du Pr Hervé BAZIN, Président.